

## Un tour de passe-passe immobilier rapproche La Marseillaise de Nice-Matin

En redressement judiciaire depuis plus d'un an, le quotidien a passé avec succès une nouvelle audience au tribunal de commerce, fort d'1 million d'euros apportés par ses nouveaux actionnaires. Le promoteur Quartus met la main sur le siège du cours d'Estiennes d'Orves et amène dans ses valises Nice-Matin.



Par Julien Vinzent\_, le 8 Mar 2018

Lien : <https://marsactu.fr/la-marseillaise-encaisse-1-million-mais-veut-toujours-degraisser/>

Pour cette fois encore, ça passe. Ce mercredi matin, les salariés et soutiens de *La Marseillaise*, réunis devant le tribunal de commerce, ont accueilli avec soulagement le compte-rendu de l'audience. Le quotidien pourra aller jusqu'au bout de la période qui lui a été accordée pour trouver une solution à ses difficultés économiques. Ce long feuilleton qui court depuis novembre 2016 et son placement en redressement judiciaire s'achèvera donc le 28 mai. « *Cette poursuite de la période d'observation est une bonne nouvelle, puisque le couperet peut tomber à chaque audience* », réagit Émilie Parente, de la nouvelle section CGT des personnels.

Depuis janvier, les rendez-vous s'enchaînent avec à chaque fois la même question : la direction dispose-t-elle d'un plan crédible et de la trésorerie pour le financer ? Le 31 janvier, la situation évoquée lors de l'audience était particulièrement critique. « *Février est le mois de tous les dangers* », avait alerté le vice-procureur, après que l'administratrice judiciaire Johanna Fabre a constaté que le journal reste « *structurellement déficitaire* », selon le compte-rendu, que *Marsactu* s'est procuré.

Après plusieurs reports, des manifestations et des indiscretions, la direction s'est présentée devant le tribunal avec plusieurs chèques d'un montant total d'1 million d'euros. La plus grosse part est apportée par le groupe Médias et publicités, entré au capital en novembre dernier et qui avait déjà injecté 300 000 euros. Les amis de *La Marseillaise*, l'association qui collecte inlassablement des dons, a quant à elle réuni 60 000 euros.

### L'immeuble du siège dans la balance

L'autre annonce répond à une crainte majeure exprimée lors de l'audience du 31 janvier. Les négociations, engagées depuis plusieurs mois avec Constructa autour du rachat du siège emblématique du cours d'Estienne d'Orves, butaient sur le refus de la société Marinvest, propriétaire d'une partie du bâtiment. C'est finalement avec

le promoteur immobilier Quartus que l'affaire a été conclue, avec à la clé 300 000 euros sur la table contre 25 % du capital des Éditions des fédérés, la société éditrice du journal.

Pour le reste, il ne s'agit pas vraiment d'une vente, synonyme de forte rentrée d'argent, car *La Marseillaise* n'était déjà plus vraiment propriétaire de son siège. Elle rembourse en effet chaque mois un crédit-bail de 2,5 millions d'euros conclu en 2012 avec la Caisse d'épargne, ce qui pèse lourdement dans ses comptes. Mais avec cet accord, c'est Quartus qui paiera à sa place, et gagnera le droit de devenir pleinement propriétaire, en 2024. Quant à *La Marseillaise*, elle sera simple locataire, à un loyer bien plus réduit que le montant du remboursement actuel.

## Nice-Matin sur le cours d'Estiennes d'Orves

Dans ce sprint, le rôle joué par le autre nouvel entrant reste encore flou. En effet, l'offre de Quartus pour le siège du journal va de paire avec un partenariat avec *Nice-Matin*. Un accord « *autour de la sauvegarde du pluralisme de la presse écrite dans cette région, dans le respect de la ligne éditoriale de chacun des titres* », formule Alain Hayot.

Il s'agirait de « *mutualiser les achats, travailler sur la question de l'impression, du numérique, d'organisation d'événements* » et non pas d'une « *reprise* », comme l'avait pressenti *Mediapart*. Même si le transfert par Quartus à *Nice-Matin* de ses 25 % du capital d'ores et déjà évoqué. Une manière de poser un pied sur le cours d'Estienne d'Orves, avant la date cruciale du 28 mai.

En parallèle de ce ballon d'oxygène, la direction a pour la première fois esquissé des pistes de remboursement de sa dette de 7 millions d'euros. Étape obligée d'une fin de redressement judiciaire, ce plan d'apurement du passif tourne autour de deux propositions : les créanciers peuvent être remboursé soit en 10 ans, ou bien en 5 ans, s'ils acceptent de renoncer à la moitié de la somme.

## Des hebdomadaires dès avril ?

« *Satisfait* » de la mobilisation de la direction, le délégué SNJ-CGT Jean-Marie Dinh ne maintient pas moins ses doutes sur la crédibilité de son plan. En janvier, elle avait annoncé un nouveau plan social, le troisième depuis la reprise du titre en 2015 (lire notre article). Ces 44 suppressions de postes – sur 85 – s'accompagnaient du recentrage du quotidien autour d'une seule édition Marseille / Bouches-du-Rhône, complétée de deux hebdomadaires, dans l'Hérault et le Gard. La rallonge d'1 million n'y change rien.

Or, ce chantier majeur doit être mené selon « *un calendrier rapide* » reconnaissait alors Alain Hayot, président des Éditions des fédérés. Interrogé ce mercredi, il précise que la bascule se fera « *dès que le PSE sera réalisé, dans la mesure où il est très difficile de lancer une nouvelle formule avec du personnel qui ne sera pas conservé* ». Ce qui pourrait signifier le courant du mois d'avril. « *C'est le délire le plus total* », réagit Jean-Marie Dinh.

À la CGT des personnels – syndicat créé en opposition à l'annonce par le délégué SNJ-CGT d'un projet de coopérative en cas d'échec du plan de la direction – Émilie Parente met des mots plus nuancés sur un avis similaire. « *Cela me paraît compliqué, reconnaît-elle. La rapidité avec laquelle on doit le faire ne doit pas empêcher que l'on donne notre avis. Il faudra prévoir un temps incompressible pour la présentation du plan et nous associer à la construction. Ça ne peut pas tomber d'en haut.* »

Or, ce chantier à haut risque qui s'ouvre comprend un impératif, déjà mis en avant par Alain Hayot : « *arriver fin mai au bout de la période d'observation avec des hebdomadaires qui roulent. Ce serait un atout pour nous faire sortir du redressement.* » Redresser un journal, tout en en créant deux nouveaux, le tout avec moins de salariés, le défi est de taille.